



Bruxelles, le 9 octobre 2015

Le fait de la semaine

François Hollande et Angela Merkel ont réclamé devant le Parlement européen réuni à Strasbourg mercredi un renforcement de l'intégration européenne pour faire face à la multiplication des crises, 25 ans après François Mitterrand et Helmut Kohl à la suite de la chute du Mur de Berlin. Françoise Grossetête a regretté que "cette unité ne soit que de façade, la faiblesse de François Hollande ne permettant plus au couple franco-allemand de jouer son rôle de moteur en Europe. Angela Merkel elle-même nous l'a dit; l'Allemagne n'a pas vocation à imposer quoi que ce soit au reste de l'Europe mais a au contraire besoin d'une France forte à ses côtés."

Une meilleure protection des produits

locaux

Ce mardi 6 octobre, les Députés européens ont adopté le rapport sur la possible extension des indications géographiques protégées (IGP) aux produits non agricoles. De nombreux produits français pourraient être concernés par ce dispositif européen comme par exemple le "citron de Menton" ou "le savon de Marseille".

Pour Françoise Grossetête, une extension des indications géographiques aux produits non agricoles représenterait une *"véritable opportunité économique et culturelle en Europe, ainsi qu'une reconnaissance des savoir-faire de nos régions."*

L'emploi direct et indirect dans le secteur des indications géographiques non agricoles représente plus de 4 millions de postes en Europe. En 2010, la valeur estimée des ventes pour les indications géographiques de l'Union européenne s'élevait à 54,3 milliards d'euros dont 11,5 milliards à l'exportation.

"Il est plus que nécessaire de mettre en place au niveau européen une protection des indications géographiques qui préserverait nos entreprises de la contrefaçon et de la concurrence déloyale et permettrait de garantir aux consommateurs la fabrication de produits de qualité et une meilleure protection de leur patrimoine culturel" a conclu la Députée européenne.

L'Arabie Saoudite sous pression

Le Parlement européen a adopté jeudi une résolution demandant à l'Arabie saoudite de suspendre l'exécution barbare du jeune chiite Ali al-Nimr, condamné à être crucifié pour avoir participé à une manifestation d'opposition au gouvernement en février 2012, alors qu'il avait 17 ans.

"Cette décision insoutenable nous rappelle douloureusement le cas de Raif Badawi, jeune Saoudien fouetté 1000 fois pour avoir seulement tenu un blog. Nous sommes les témoins d'une violence inouïe que la communauté internationale ne peut tolérer" a réagi la députée européenne.

"Ces jugements totalitaires et arbitraires violent clairement le droit international et les principes moraux, chers à la France et à l'Union européenne. La France et la communauté internationale doivent réagir rapidement et avec force" a conclu Françoise Grossetête.

Scandale Volkswagen

A l'occasion du débat sur le scandale Volkswagen qui s'est tenu le mardi 6 octobre, Françoise Grossetête s'est exprimée devant la Commissaire européenne à l'industrie.

"Pour tous, la révélation du scandale Volkswagen a sonné comme un coup de tonnerre. C'est une véritable trahison envers les consommateurs, les pouvoirs publics, et tous ceux qui, comme moi, défendent l'industrie européenne, responsable, innovante et créatrice d'emploi. Un acte honteux, qui menace d'entamer durablement la crédibilité du secteur automobile" a déclaré la Députée européenne.

Elle a cependant souhaité éviter que *"ce scandale de la fraude aux moteurs diesel puisse faire tache d'huile"* en précisant ne pas vouloir *"donner raison à ceux qui cherchent dans le scandale un nouveau prétexte pour enterrer notre industrie automobile et les technologies diesel."*

"Alors que nombre de nos concitoyens aux revenus modestes roulent avec des véhicules diesel, alors que l'Europe possède une réelle avance technologique en matière de diesel "propre", ce serait une grave erreur !" a-t-elle expliqué.

Avant de conclure : *"La Commission doit travailler urgemment à rapprocher les conditions des tests d'homologation des situations de conduite réelle. C'est également un défi posé à notre législation environnementale; concentrons-nous enfin sur des objectifs réalistes, doublés de moyens de contrôle efficaces."*

Le chiffre de la semaine

775: c'est le nombre de garde-frontières supplémentaires demandé par l'Union européenne pour assurer efficacement le contrôle à ses frontières extérieures et endiguer la vague d'immigration que connaît notre continent. Certains États membres y sont encore réticents.
